



L'ARCHE
La Corolle

Rapport d'activité
2024





L'Arche La Corolle, située à Versoix, est une association de droit suisse, fondée en 1983, reconnue

D'UTILITÉ PUBLIQUE

faisant partie des établissements pour personnes en situation de handicap autorisés et financés par le Canton de Genève, et membre de la fédération de L'Arche Internationale.

La Corolle est une communauté vivante où chaque personne, avec ses talents et son humanité, est pleinement reconnue et célébrée.

Nous œuvrons pour une société inclusive où chaque différence devient une

RICHESSSE



La Corolle
+ de 40 ans de
FRATERNITÉ

La Corolle, des lieux de vie à taille humaine où des adultes en situation de handicap mental, des salariés, des stagiaires et civilistes vivent et travaillent ensemble.



Dans ces lieux de vie, le partage, la bienveillance et la confiance sont au cœur des relations.

La vie quotidienne est partagée par des personnes aux histoires, capacités et âges différents.

À La Corolle, les personnes en situation de handicap démontrent combien leurs compétences sont essentielles à la construction d'une société plus juste et fraternelle.

La Corolle
en
BREF

32 résidents en foyers

32 bénéficiaires en activités de jour (dont 16 externes)



97 salariés (65 équivalents temps plein)

4 foyers



19 stagiaires, civilistes et volontaires européens



18 bénévoles

3 ateliers / centre de jour

SOMMAIRE

Le mot du Président	4
Le mot du Directeur	5
Du côté des ateliers et foyers	6-7
Du côté des richesses humaines	8
Andragogie de sens	9
Du côté des finances	11
Remerciements	12
Rapport d'audit	13-16
Etats financiers	17-18
Rapport de performance	19

LE MOT DU PRÉSIDENT

2024, encore une année de consolidation : du radeau au bateau

Cette année, La Corolle a continué à mettre en œuvre, dans beaucoup de domaines, des améliorations pour mieux s'adapter aux contraintes, aux nouveautés et surtout à **rechercher toujours la qualité de ses prestations.**

Parmi toutes ces améliorations qui demandent chacune l'implication de tous, je voudrais citer la mise en place du nouveau système de gestion des dossiers de nos personnes accueillies pour plus de confidentialité, d'efficacité et d'homogénéisation de l'accompagnement. Nos salariés doivent se former et se familiariser avec ces outils, et ces efforts en valent la peine pour le bien de tous à commencer par les personnes accueillies !

Des améliorations également au niveau du comité : nous avons travaillé la maîtrise des risques et les questions des gouvernances. L'aide de la responsable nationale de L'Arche Suisse, Virginie Kieninger, nous a été précieuse pour nous inspirer des autres communautés de L'Arche en Suisse et ailleurs dans le monde. Bien avancé, le travail devra être achevé pour finir de **clarifier les limites de compétences et responsabilités réciproques.**

Cette année 2024 sera pour moi la dernière puisque je quitte ma fonction de Président du comité de La Corolle. Nous avons œuvré activement pour trouver un président et un trésorier sans succès jusqu'à présent. Anne-Pascale, notre Vice-Présidente assure la continuité. Comme beaucoup d'associations, La Corolle a des difficultés à recruter des bénévoles pour participer aux travaux de son comité et assumer des responsabilités.

Elle doit **mobiliser sa vitalité et relever ce défi** pour être portée par une association forte à la hauteur de sa taille et de son ambition. J'ai la conviction que La Corolle œuvre pour un vrai besoin de notre société : **j'appelle les bonnes volontés à s'engager** dans notre comité et notre association, elles trouveront largement leur récompense !

Je suis fier du travail accompli par le Comité depuis 2016, année où je suis entré, puis 2017, année où j'ai repris la présidence à Philippe. Le Comité a toujours cherché à soutenir la direction et la communauté dans son développement, avec bienveillance mais aussi sérieux et maîtrise des risques.

Au-delà de sa participation aux réalisations comme le foyer du Cèdre ou le nouvel Ecogia avec le foyer de la Source, le comité a **accompagné la communauté dans les grands changements** associés. Le comité, la direction et l'ensemble des salariés ont su, ensemble, mettre en œuvre le projet communautaire avec le soutien du Canton et de ses partenaires. Je veux dire un **grand merci** à Isabelle pour son aide précieuse au Comité pendant 18 mois sur les finances. Je veux remercier également Anne-Pascale, Pierre, Philippe, Kaouther et Bernard pour leur engagement bénévole et leur solidarité auprès de vous tous, salariés et amis qui soutiennent nos projets et nos activités pour les personnes accueillies.

NICOLAS PUY



LE MOT DU DIRECTEUR DE LA

COMMUNAUTÉ

« Tu manges trop de sucre ! Fais gaffe à ton diabète... »

Imaginez que vous vivez avec un handicap mental au sein d'un foyer... et qu'au fil du défilé d'éducateurs.trices embauché.e.s pour vous accompagner... vous vous entendiez répéter régulièrement ce genre de phrase : « Tu manges trop de sucre ! Fais gaffe à ton diabète... ».

Pas simple l'autodétermination ! Où mettre le curseur entre la protection de la personne et son droit à faire des choix librement ? Comment ne pas être dans une forme de maltraitance, parfois d'ailleurs par excès de bienveillance ? Alors imaginez maintenant que ces mêmes éducateurs.trices soient aussi un peu comme... des ami.e.s, **des gens qui comptent pour vous et pour qui vous comptez.** Des gens que vous pourriez par exemple avoir envie d'inviter à votre anniversaire et qui pourraient avoir envie de vous inviter au leur. Des gens qui vous témoignent que vous leur apportez quelque chose, que vous les faites grandir.

C'est ce que nous essayons de vivre à La Corolle ! Inscire la relation d'accompagnement socio-éducative et de soin, **dans un maillage de relations mutuelles.**

Cela fait toute la différence. Essayer, se tromper, faire des choix et apprendre en mesurant les conséquences ne se fait pas en dehors d'un lien d'appartenance, d'un réseau de relation signifiantes, porteuses de sens. **Les relations mutuelles et le sens du collectif sont des clefs pour favoriser l'autodétermination.**

La vie que nous partageons déplace les barrières de la relation traditionnelle de prestation de soins. **L'amitié transforme ces relations.** Les personnes soutenues et celles qui les soutiennent s'entraident. Ainsi, nous **sortons du paradigme de dépendance et rentrons dans celui de l'interdépendance** pour que chacun soit simplement libre de dire à l'autre : « Tu manges trop de sucre ! »

Merci à tous nos amis et partenaires qui œuvrent à nos côtés pour toujours plus humaniser notre société en la rendant plus fraternelle et inclusive.

MAXIME GERMAIN



DU CÔTÉ DES

ATELIERS ET FOYERS



« En M'Arche ! »

Une année tout en mouvement, pour nos foyers, nos ateliers et toute notre communauté !

Tout d'abord, un clin d'œil à Jacques qui nous a quitté en avril 2024. Il était parmi les premiers arrivés à la Corolle en janvier 1983. Jacques était un modèle d'ouverture et de confiance, ami de toutes et tous... Il ne ratait pas une occasion de saisir votre main pour profiter d'un contact simple et essentiel. Son rire unique ainsi que ses belles et graves vocalises resteront encore longtemps comme une petite musique dans nos cœurs.

« En M'Arche ! » était le thème de notre voyage à Saint-Niklaus, au Flüeli, le temps fort de notre année. Un temps partagé à 130 membres et amis, avec des moments forts de rencontres et de recueillement, mais aussi de réflexion sur des actions à mettre en place pour améliorer **l'engagement écologique** de **La Corolle**.

Autre moment important, notre participation aux **National Winter Games** à Haslital. Nos athlètes toujours fidèles au poste ont ramené de belles médailles en raquettes et le prix du fair-play en unihockey. Nous sommes partis en train de Genève et avons fait de belles rencontres sportives au-delà du Röstigraben.

En juin, comme dans d'autres EPH, nous avons vécu une belle **journée festive et inclusive** dans le cadre des dix ans de la CDPH. Un thé afghan a été préparé et servi par les jeunes migrants de l'Hospice. Des jeunes de l'ECPS des Vignes de Versoix sont venus nous rencontrer ainsi que les différentes missions qui siègent au CICR d'Ecogia, nos voisins du hameau, les autorités de Versoix et l'observatoire de Genève. Ce fut un franc succès autour d'un apéro dinatoire.

En décembre nous avons organisé notre **premier marché de Noël** dans la cour d'Ecogia avec des invités d'autres associations versoisiennes ainsi que des marchands de fromage, d'artisanat... Beaucoup de monde a défilé tout au long de la journée avec un verre de vin chaud, des pâtisseries de l'atelier la K-Fête, des tranches de raclettes sur pain, de quoi se tenir chaud autour du braséro.

Des mouvements ont également eu lieu dans nos foyers et ateliers. Pawel et Marie ont rejoint le foyer de la Rencontre, Serge et Véro ont quitté les ateliers après plusieurs années ou décennies pour Serge, pour rejoindre nos deux foyers d'accompagnement global, le Cèdre et la Source. Et oui, changer de rythme, pour mieux apprécier la vie de chaque jour et les petits plaisirs qu'elle nous offre...



Nous avons eu la joie d'accueillir Lilas, jeune femme de 19 ans, au foyer du Puits et à l'atelier de la Fabri'k. *« Je suis venue de la maison avec maman. J'ai envie de trouver ma place et de me faire beaucoup d'amis. A l'atelier, j'aime découper le papier, la broyeuse, changer de travail régulièrement et je découvre la couture, cela me plaît ».*

Ces moments de passage peuvent parfois générer des craintes et de l'insécurité. **Nos équipes ont fait un remarquable travail d'accompagnement de ces transitions**, notamment au travers des visites en amont, rencontres et dialogue entre équipes et avec les familles. Comme Pawel a pu dire quelques mois après, quand on lui a demandé comment est-ce qu'il se sentait dans sa nouvelle chambre : *« Je suis content, j'attribue 3 cœurs à la Rencontre ! »*

Quant à Serge, voici ce qu'il a dit lors de son bilan d'intégration :

- « Comment ça se passe au foyer de la Source ? »
- « Ça va, je suis très content d'être là, ça se passe bien. »

Et en se tournant vers son ancienne référente, Serge lui glisse à l'oreille :

- « Ne t'inquiète pas, je ne m'ennuie pas. »

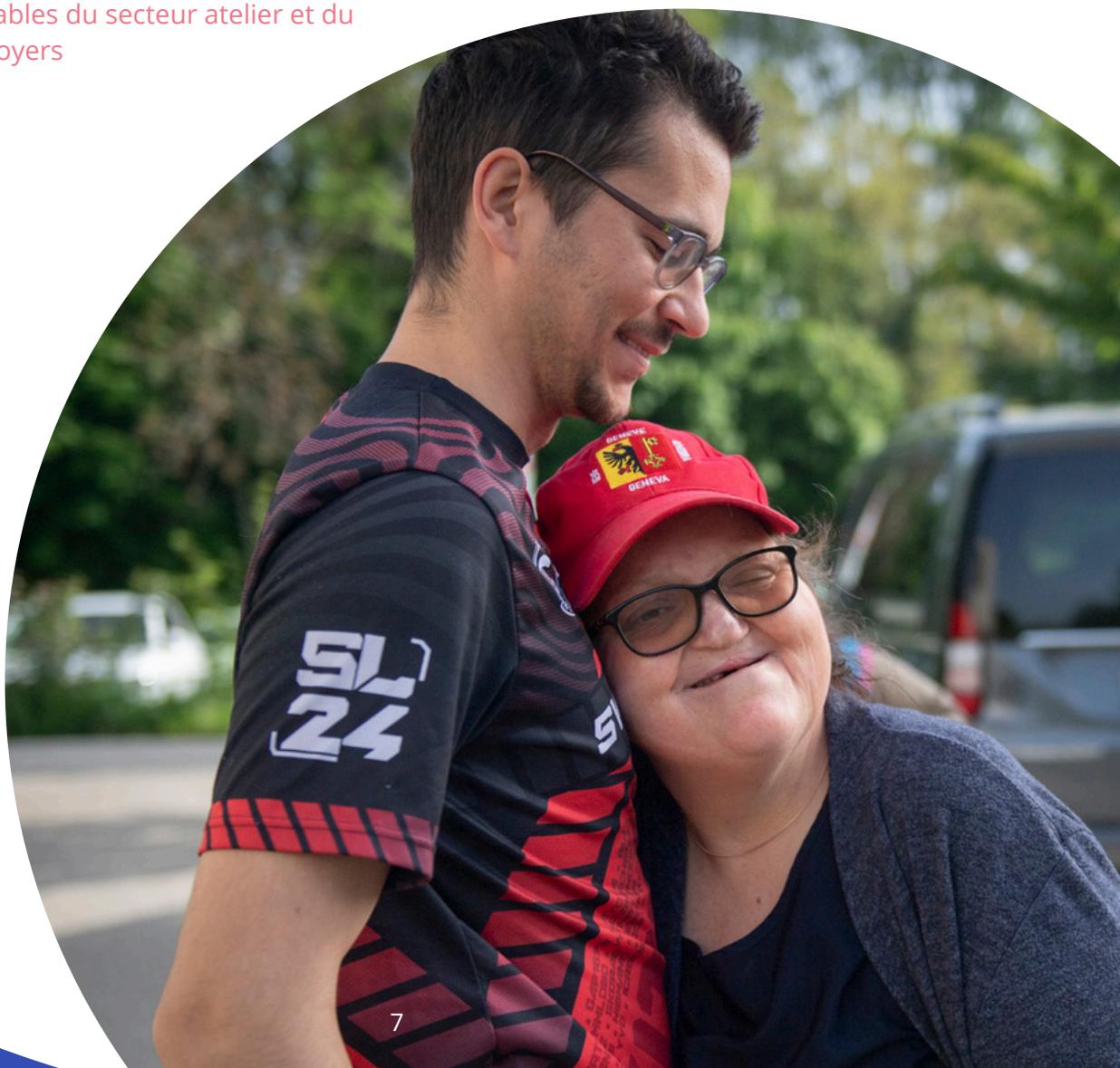
Marie a pu dire que Léo lui manquait, qu'elle était attachée à ses amis et qu'elle était contente dans son nouveau foyer de la Rencontre.

**Des joies, des peines, des liens, de nouvelles expériences et nous sommes toujours
« En M'Arche ! »**

CATHERINE MYKONIOU

ET VALÉRIE BAUDIN-MORISSET

Responsables du secteur atelier et du
secteur foyers



DU CÔTÉ DES RICHESSES HUMAINES

Au 31 décembre 2024, La Corolle comptait 97 salariés (hors stagiaires), chiffre identique à 2023, pour un EPT moyen de 65.52 postes (58,35 postes fixes et 7,17 remplacements), en légère augmentation par rapport à 2023 (+2,08 EPT).

18 bénévoles ont été impliqués, que ce soit dans le comité, l'Ecolo'k (appartement communautaire pour des jeunes en échange de bénévolat), ou dans les foyers ou ateliers. Ils ont été associés aux fêtes de La Corolle, de même qu'aux temps communautaires. Et depuis 2024, nous avons mis en place 2 événements **organisés exclusivement pour eux** - un café-croissant et un repas. Les participants ont beaucoup apprécié de pouvoir se connaître, découvrir ce que chacun fait dans les différents lieux, échanger leurs expériences et avoir un apport sur un sujet donné.

Dans un souci d'amélioration des prestations et des conditions de travail, nous avons revalorisé le temps alloué à nos responsables d'équipe et le temps hors accompagnement pour nos ASE (Assistants Socio-Educatifs) et éducateurs (préparation des activités, temps administratif, courses ou autres démarches pour les résidents, suivi des références...) **et harmonisé nos pratiques entre foyers et ateliers, pour plus d'équité.**

Avec le vieillissement des personnes accueillies, **nous avons poursuivi le recrutement d'ASSC** (Assistants en Soins et Santé Communautaire) ou de personnel formé dans le domaine des soins, afin d'avoir 2 ou 3 personnes formées dans chacun de nos foyers d'accompagnement global.

Notre effort de formation s'est poursuivi, avec 2423 heures de formation continue (soit 37 h/EPT, chiffre identique à 2023). Un accent particulier a été mis sur les formations dans le domaine des soins palliatifs, de l'autisme et des comportements défi. Par ailleurs, une formation interne a été mise en place afin de favoriser l'autodétermination de nos personnes accueillies. Cette formation sera poursuivie en 2025.

Nous avons modernisé nos outils informatiques et préparé un changement de logiciel RH/salaire/comptabilité pour janvier 2025, avec Abacus. Un module qualité avec notre base documentaire a également été implémenté sur notre logiciel ERP.

28 collaborateurs ont également participé au challenge inter-entreprises **Bike to work**, durant tout le mois de juin, parcourant 4 423 km en vélo (trajet domicile-travail) et permettant d'économiser 637 kg de CO2 !

Merci à chacune et chacun pour toute la richesse humaine déployée tout au long de cette année 2024 !

CATHERINE GUERBET

Responsable des richesses humaines



ANDRAGOGIE DE SENS

« EN-VIE » de se lever le matin...

A l'automne dernier, nous avons initié à La Corolle une formation intitulée « **Andragogie de Sens** ». Une appellation un peu énigmatique pour désigner une **formation destinée à des personnes adultes** (d'où l'appellation Andragogie préférée à celle de Pédagogie) et partant de l'expérience des participants.

Répartie sur trois journées, elle s'est adressée aux référents, aux responsables de foyers et d'ateliers ainsi qu'à un groupe de 13 personnes en situation de handicap. Elle a principalement abordé de manière très pratique le **thème de l'auto-détermination et de la motivation** sous l'angle de l'analyse existentielle de Victor Frankl.

Nous sommes partis à la **découverte du sens et des élans profonds des participants**, de ce qui est le plus important pour chacun de réaliser, d'apprendre, de vivre ou d'incarner dans l'étape actuelle de son existence. En d'autres termes, de **ce qui a de la valeur pour chacun, qui lui donne « en-vie » de se lever le matin**, appelle à s'auto-dépasser et constitue un cadeau pour les autres. Parce que chaque vie humaine a une valeur unique, qu'elle vaut la peine d'être vécue et qu'elle est donc un trésor inestimable pour la personne concernée et pour les autres.

Voici un petit aperçu d'expressions ressorties durant ce temps de formation :

« *Je veux du plaisir à voir du beau, des liens avec les autres et danser* »

« *Je veux me faire plaisir et faire plaisir* »

« *Je veux avoir ma place dans la communauté* »

« *Je veux continuer à partager mon intelligence dans le quotidien* »

« *Je veux m'adapter au changement de mon âge, partager ma force morale et voir la vie autrement* »



« *Je veux vivre des relations comme amoureuse ou comme amie, en rendant service et me sentant belle, en cultivant la paix et en donnant et recevant la tendresse.* »

Ces expressions pourront servir de base pour l'élaboration d'objectifs pour « Mon Projet », qui est le support pour soutenir la **concrétisation des élans profonds des personnes accueillies à La Corolle**. Ce support se trouve dans le DSI (Dossier de Suivi Individualisé) qui est le nouveau logiciel informatique que nous apprivoisons depuis l'année dernière dans le but de favoriser l'accessibilité et le partage aux informations nécessaires pour l'accompagnement socio-éducatif.

EDDY BAGNOUD

Responsable pédagogique

*J'apprécie la faculté de
La Corolle de se remettre en question,
d'être en mouvement avec sérieux,
humilité et espérance.
Pour moi, La Corolle, c'est une arche en
mouvement!*

Valérie Negrini-Castilla
Adjointe Ressources Humaines

*J'aime accueillir les nouvelles
personnes. J'aime beaucoup mon
atelier. J'aime aussi mes amis et la
communauté.*

Anne Felix
Personne Accueillie

*J'aime la communauté, être tous
ensemble. J'aime bien la prière
ensemble. J'aime les assistants, les
stagiaires et les bénévoles. J'ai
beaucoup d'amis à la Corolle*

Marie Dunand
Personne Accueillie



LE MOT DES FINANCES

Avec une gestion financière rigoureuse, nous avons terminé l'année avec un déficit de CHF 196'683, **inférieur à nos prévisions budgétaires**.

Les **charges** ont augmenté par rapport à l'année dernière, notamment en raison des coûts salariaux (ajustement du temps hors accompagnement des éducateurs, mécanismes salariaux, staff administratif, augmentation du niveau de salaires des étudiants en emploi), des travaux de maintenance, ainsi que des dépenses liées à l'énergie et à l'informatique.

De leur côté, **les produits** ont progressé, grâce à l'ajustement des prix de pension, à une meilleure occupation des places que prévue, à l'ouverture d'une 31^e place en foyer, ainsi qu'à des subventions complémentaires, notamment la prime énergie, le soutien aux situations complexes et aux charges récurrentes. Les intérêts financiers de nos placements à court terme ont également contribué à atténuer le déficit.

En 2024, des investissements ont été réalisés principalement pour l'entretien de nos infrastructures et le renouvellement de nos équipements.

L'utilisation d'une partie du **capital lié à l'immobilier** a permis de changer la chaudière du foyer du Puits, et de faire des aménagements complémentaires à Ecogia. Nous avons également remboursé la totalité du prêt bancaire que nous avons pendant la durée des travaux de nos nouvelles infrastructures.

Par ailleurs, **des fonds affectés** ont été utilisés pour l'acquisition d'un programme informatique, ainsi que pour l'achat de quatre nouveaux véhicules.

L'année 2024 a également été marquée par un important travail de structuration interne. Le service administratif et comptable a été renforcé par l'embauche d'une personne à temps partiel. Afin de répondre aux recommandations du SAI, nous avons mis en place un nouveau programme informatique de gestion des salaires et de la comptabilité, opérationnel depuis le 1er janvier 2025, améliorant ainsi l'efficacité de nos processus financiers.

Nous restons confiants grâce au soutien de l'OAIS (Canton) notamment pour trouver des solutions de financement transitoires, en attendant les résultats des travaux d'objectivation des financements des EPH, qui nous l'espérons pourront être intégrés dans le courant du prochain contrat de prestations 2026/2030.

FLORENCE COÏDAN

Responsable finances



UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

- Loterie Romande
- Fondation privée genevoise
- Fondation Ernst &Göhner
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Professionnelle et Sociale de Genève
- M. & Mme André & Rosalie Hoffmann
- Mme Véra Michalski
- Famille Oeri & Duchmale
- M. & Mme Bachofner
- Fonds Hélios
- Fondation Plein Vent
- Fondation Cerebral
- Fondation TeamCo
- Fondation Walter Meier
- Banque Coop
- Association Heart@geneva
- Banque cantonale de Genève
- Divers donateurs privés



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes annuels 2024 à l'Assemblée générale des membres de l'Association La Corolle, Versoix

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association La Corolle (l'Association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision. Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21). En outre, ils sont conformes à la loi suisse, aux statuts, aux articles de lois traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF, LIPH, RIPH, LSurv), aux directives étatiques et à la procédure de bouclage 2024 - secteur EPH.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'Association à cesser son activité.
- nous évaluons dans son ensemble la présentation, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée



Gregory GRIEB
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

BA Signature électronique qualifiée



Laetitia AMSTUTZ
Expert-réviseur agréée

Annexes : - comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe
- rapport de performance (non audité)

Page 4/4

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1006 Lausanne
Ch. de Roseneck 5
+41 58 234 91 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

BILAN

ACTIF	2024 CHF	2023 CHF
Trésorerie / équivalents de trésorerie	1 227 531	1 091 426
Débiteurs résidants (pensions)	160 431	211 148
Débiteurs (prest. non facturées-déc 24)	162 846	122 689
Autres débiteurs	7 243	2 459
Comptes de régularisation	617 945	235 539
Actifs circulants	2 175 996	1 663 260

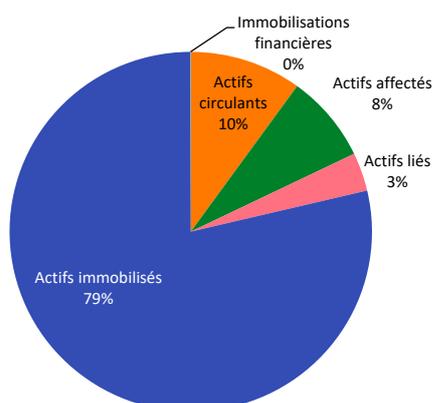
Trésorerie affectée projets immobiliers	1 501 000	1 501 000
Trésorerie affectée projets divers	81 028	81 260
Trésorerie affectée invest & audit	77 612	166 721
Trésorerie affectée véhicules	58 852	230 000
Actifs affectés	1 718 492	1 978 981

Trésorerie liés projets & collaborateurs	603 461	603 461
Trésorerie liés projets immobiliers	148 514	1 800 000
Actifs liés	751 975	2 403 461

Immeubles Corolle	4 535 924	4 568 921
Immeubles fonds affectés/subv.	12 068 183	12 300 648
Aménagements & équipements	198 982	282 535
Machines, outils & divers	85 559	88 769
Véhicules	166 505	0
Logiciels informatiques	75 015	0
Actifs immobilisés	17 130 167	17 240 874

Immobilisations financières	10 900	9 700
------------------------------------	---------------	--------------

TOTAL ACTIF	21 787 531	23 296 277
--------------------	-------------------	-------------------



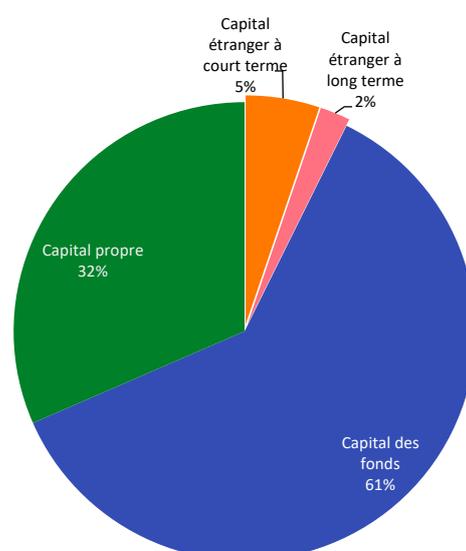
PASSIF	2024 CHF	2023 CHF
Créanciers résidants (pensions)	34 306	36 140
Autres créanciers	634 483	360 317
Prêt bancaire affecté projet immobilier	0	1 395 500
Comptes de régularisation	343 502	39 243
Provisions salaires & charges sociales	114 700	114 700
Capital étranger	1 126 791	1 945 900

Subventions avec conditions de remb.	460 000	480 000
Capital étranger à long terme	460 000	480 000

Fonds affectés disponibles	1 718 492	1 978 981
Valeur résiduelle dons affectés	11 608 183	11 820 648
Capital des fonds	13 326 675	13 799 629

Capital lié	751 975	2 403 461
Capital libre (hors résultat)	6 211 474	4 559 988
Résultat cumulé 2022-2025	-89 384	107 299
Capital propre au 31.12.24	6 874 065	7 070 748

TOTAL PASSIF	21 787 531	23 296 277
---------------------	-------------------	-------------------



Les états financiers complets peuvent être obtenus sur demande auprès de l'institution.

RESULTAT FINANCIER 2024

	Budget 2024	Comptes 2024	Comptes 2023
Pensions	2 374 183	2 421 453	2 295 435
Revenu de facturation extra-cantonale (CIIS)	20 000	10 055	8 300
Recettes des ateliers	16 500	14 567	14 931
Participations du personnel	18 000	10 755	10 404
Subvention du canton de Genève	6 327 927	6 327 927	6 190 409
Subvention complémentaire du canton de Genève	504 600	389 100	455 870
Produits différés - subvention d'investissement	20 000	20 000	20 000
Dons et cotisations	52 000	18 100	39 019
Dons affectés	0	33 876	452 320
Total des produits d'exploitation	9 333 210	9 245 834	9 486 688
Salaires	6 299 373	6 065 896	5 792 779
Indemnités chômage & allocation de formation			
Charges sociales	1 524 491	1 476 194	1 415 475
Formation du personnel	89 800	82 586	73 999
Autres frais du personnel	60 050	43 656	49 538
Personnel temporaire	161 700	230 584	162 113
Prestations de tiers	40 000	42 461	40 064
Charges de personnel	8 175 414	7 941 378	7 533 969
Frais d'alimentation et de pharmacie	478 322	439 527	434 087
Frais d'entretien	207 189	289 259	284 777
Frais de véhicules	55 911	52 858	74 436
Loyers et rentes foncières	24 211	16 990	14 713
Eau et énergie	73 000	101 310	85 761
Fêtes et loisirs, activité de soutien	99 529	114 722	74 840
Frais de bureau et d'administration	76 500	61 329	54 786
Honoraires de tiers	110 000	165 219	165 130
Outillage et matériel pour atelier	12 300	24 261	10 773
Assurances	29 000	22 363	15 827
Publicité, cotisations et taxes	52 000	59 942	59 753
Transports	3 000	2 472	2 488
Autres charges d'exploitation	8 500	6 673	11 953
Amortissements	711 500	681 191	689 403
Total des autres charges	1 940 962	2 038 115	1 978 727
Total des charges d'exploitation	10 116 376	9 979 493	9 512 696
Résultat d'exploitation	-783 166	-733 659	-26 008
Produits financiers	10 000	34 266	7 375
Intérêts s/prêt travaux 41	0	0	-21 111
Autres charges financières	-2 400	-2 136	-1 396
Résultat financier	7 600	32 129	-15 132
Produits d'immeuble	36 000	30 800	33 350
Charges pour immeuble hors exploitation	0	-547	-8 176
Résultat immobilier	36 000	30 253	25 174
Produits divers	0	1 640	0
Produit de subvention minergie s/Ecogia 41	0	0	3 983
Résultat des produits divers et exceptionnels nets		1 640	3 983
Résultat avant variation du capital des fonds	-739 566	-669 638	-11 982
Attributions dons affectés reçus	0	-33 876	-452 320
Utilisation des fonds affectés	0	48 203	46 673
Produits amortiss.dons affect.utilisés investiss.	453 986	458 629	453 986
Variation du capital des fonds	453 986	472 955	48 339
Résultat annuel	-285 580	-196 683	36 358

RAPPORT DE PERFORMANCE

Bénéficiaires et encadrement socio-éducatif

	comptes 2024	HO / H soins & encadrement	CdJ soins & encadrement	HO & CdJ admin & socio- hôtelier
Nb places exploitées	44	31	13	44
Nb de bénéficiaires	59	31	28	59
EPT	65.52	37.78	14.35	13.39
Taux EPT / places	1.49	1.22	1.10	0.30
Taux EPT / bénéficiaires	1.11	1.22	0.51	0.23

Ressources humaines

	SOCIO-ÉDUCATIF		SOCIO-HÔTELIER		ADMIN.		TOTAL	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
DOTATION ORDINAIRE*	45.08	44.68	5.46	5.63	7.81	7.04	58.35	57.35
AUXILIAIRES / REMPLACEMENT	7.05	6.09	0.12	-	-	-	7.17	6.09
TOTAL *	52.13	50.77	5.58	5.63	7.81	7.04	65.52	63.44
SOUS-TRAITANCE	2.06	1.47	-	-	-	-	2.06	1.47
STAGIAIRES/APPRENTIS	14.09	13.37	-	-	-	-	14.09	13.37

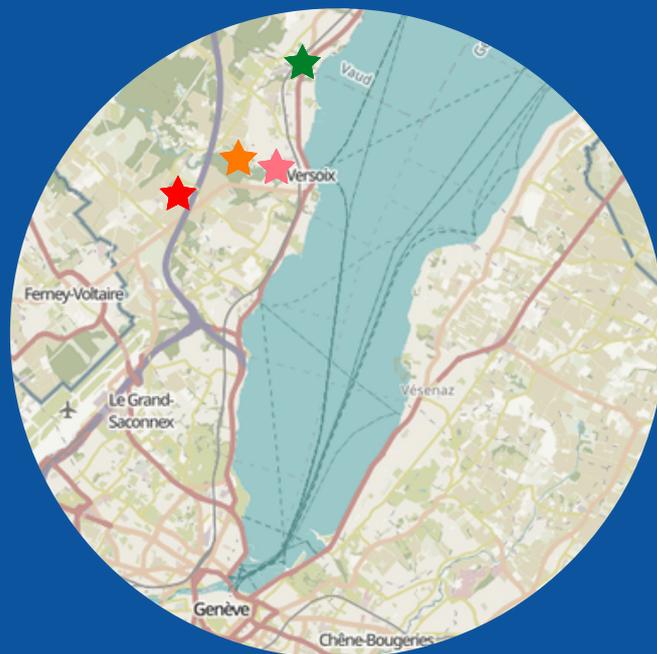
* Nombre d'EPT moyen annuel de la dotation ordinaire soumis aux mécanismes salariaux

** Nombre (non soumis aux mécanismes salariaux) stagiaires, apprentis, le cas échéant emplois de solidarité

OBJECTIF	INDICATEURS D'EFFICACITÉ	VALEURS CIBLES	RÉALISÉ 2024
Absentéisme	Taux d'absentéisme	< 5-7%	6.40%
Turn Over (CDI)	Taux de rotation (turn over)	< 8%	8.41%

Conditions financières

OBJECTIF	INDICATEURS D'EFFICACITÉ	VALEURS CIBLE	RÉALISÉ 2024
Garantir la solvabilité de l'établissement	Taux de solvabilité [Liquidités/Total des charges de personnel et assimilés]	> 16.7%	15.48%
	Niveau de fonds propres [total des fonds propres/total du bilan]	> 20%	31.52%



- ★ Ateliers de jour, Administration, Foyer La Source
- ★ Foyer du Cèdre
- ★ Foyer du Puits
- ★ Foyer La Rencontre

Association La Corolle
Membre de la Fédération Internationale des Communautés de L'Arche
Chemin d Ecogia 24
1290 Versoix
Téléphone : 022.304.11.80
Site web : www.arche-suisse.ch



Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE